

# Quand les décrocheurs deviennent développeurs

La start-up Simplon.co a mis en place un réseau d'écoles qui forment aux métiers du numérique. Ouvert à tous, il permet à des personnes au parcours scolaire chaotique de retrouver le chemin de l'insertion sociale

**D**ans les locaux de Simplon.co, une start-up de l'économie sociale et solidaire qui forme au métier de développeur Web, gratuitement et sans exiger un niveau préalable de formation, Yacine est tout sourire : « *Sacrifier six mois pour suivre une formation comme celle-là, ça vaut le coup ! C'est une vraie aubaine.* »

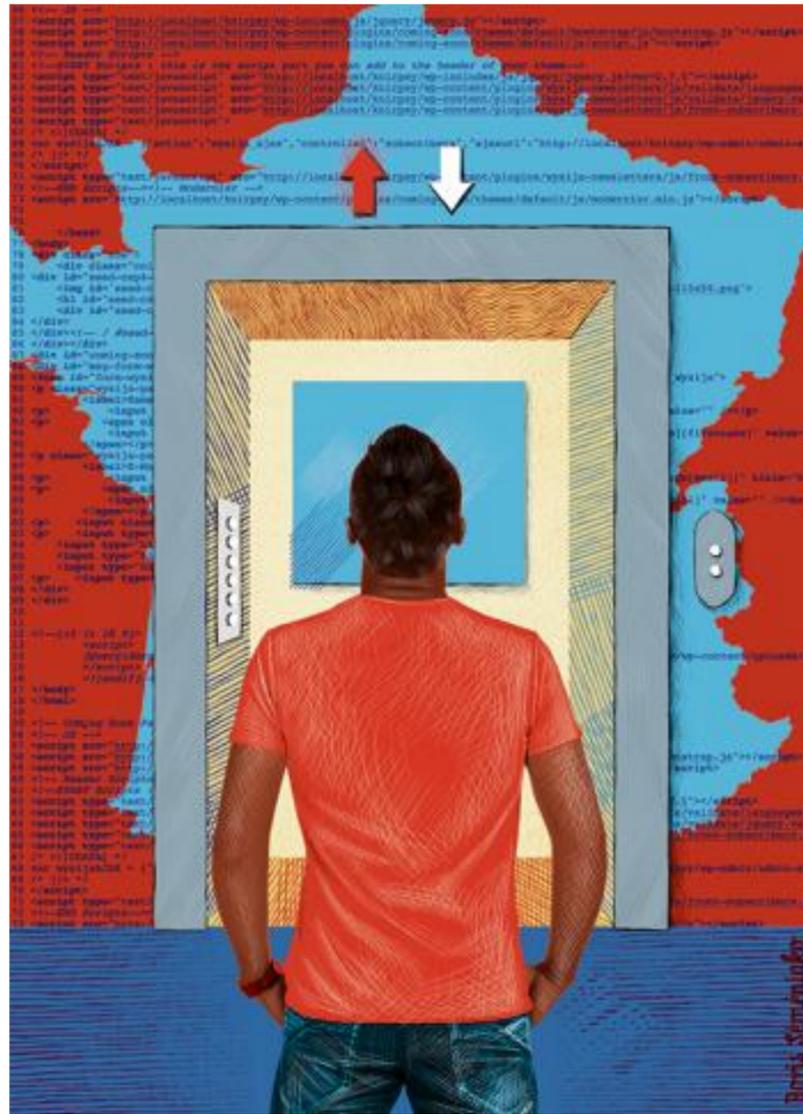
C'est dans une ancienne usine de la rue de Vincennes, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), qu'a élu domicile cette entreprise fondée en 2013. Son décor industriel abrite trois espaces distincts consacrés au travail individuel, à la détente et aux cours, où sont formés six mois durant des jeunes éloignés de l'emploi ou des personnes en reconversion professionnelle. L'objectif ? « *Utiliser la tension de recrutement sur les compétences numériques comme levier d'insertion professionnelle pour les demandeurs d'emploi et les décrocheurs, dans les quartiers populaires, les zones rurales et l'outre-mer, avec un objectif de parité hommes-femmes* », explique Frédéric Bardeau, l'un des fondateurs de Simplon.co.

## « Un secteur porteur »

Simplon propose des formations intensives de six mois pour apprendre la programmation informatique. Tous les jours, les élèves travaillent en mode projet, participent à des « hackathons » [ateliers créatifs dont le but est de développer un projet dans un laps de temps très court et de manière collaborative], rencontrent des professionnels et transmettent les connaissances récemment acquises à des publics aussi variés que des enfants, des adolescents en décrochage scolaire, des adultes demandeurs d'emploi ou salariés, etc.

Sans emploi, Yassine, Maubeugeois de 21 ans, n'a pas connu que des jours heureux. Après une année de terminale tumultueuse, il met un terme à ses études et se trouve aspiré dans la tourmente de la précarité durant trois ans. « *J'ai commencé par des missions d'intérim, puis grâce à une connaissance, j'ai intégré les bateaux-mouches en tant que matelot puis intendand. J'ai été formé sur le tas, mais je ne voyais aucune perspective.* » Cette perspective, Simplon.co la lui offre, justement. « *Les métiers du numérique, c'est l'avenir ! Enfin je peux me projeter ! Cette formation m'a réconcilié avec les études* », se réjouit-il.

« *J'ai choisi de devenir développeur car c'est un secteur porteur et riche en opportunités* », confirme Soufiane B., actuellement en formation. Après un bac scientifique, il intègre l'université mais l'aspect « *trop académique* » ne lui convient pas. Il se lance dans la vie active, comme bagagiste à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Mais la crise du transport aérien laisse les contrats précaires sur le



BORIS SÉMÉNIKO POUR « LE MONDE »

carreau. Il retrouve rapidement du travail en tant que technicien de réseau. Mais en 2016, ce jeune père de famille de 32 ans se retrouve à nouveau à Pôle emploi, à la suite d'un licenciement économique. Cette fois, un seul mot d'ordre : « *Utiliser ce temps libre à bon escient en me formant. J'avais toujours été attiré par les métiers de l'informatique.* »

La sélection repose essentiellement sur la motivation. « *En trois ans, Simplon.co a formé un millier de personnes et à l'issue de la forma-*

*tion, 80% d'entre elles sont en emploi ou en activité* », assure Frédéric Bardeau. La start-up forme aujourd'hui plus de 500 personnes tous les six mois, dans ses locaux mais aussi au travers d'un réseau de plus de trente écoles partenaires situées dans les quartiers populaires, en milieu rural, outre-mer et à l'étranger. « *Nous souhaitons continuer à essaimer partout en France, en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient* », ajoute le cofondateur.

Bintou K., 25 ans, et Hakima H., 29 ans (elles n'ont pas souhaité donner leurs noms), ont parié sur cette formation. Après avoir échoué au bac pro, l'une en comptabilité, l'autre en secrétariat, ces deux jeunes femmes pétillantes décident de travailler. Sans se laisser abattre, elles exercent des petits métiers, garde d'enfants, télémarketing, etc., pour subvenir à leurs besoins. Elles finissent par pousser les portes de Simplon.co. « *J'ai toujours eu une appétence pour le numérique, mais je ne savais pas où ni comment me former*, souligne Bintou. *C'est par le biais d'un réseau professionnel*

**« Je pensais que le foulard que je porte serait un obstacle à la sélection, finalement, on m'a encouragée à être moi-même »**

HAKIMA  
en formation chez Simplon.co

*de femmes musulmanes de France que nous avons eu connaissance de cette opportunité.* »

Simplon.co a su leur redonner confiance et dissiper leurs craintes. « *Je pensais que le foulard que je porte serait un obstacle à la sélection, finalement, on m'a encouragée à être moi-même* », explique Hakima. Aujourd'hui, à mi-formation, les deux jeunes femmes ont pour ambition d'exercer à leur compte le métier de développeuse Web.

« *Simplon.co ce n'est pas scolaire, c'est humain* », résume Charlotte K., du haut de ses 21 ans. Piercing sur la lèvre, cheveux sombres parsemés de pointes blondes, elle assume les aléas de son parcours : « *À l'école, je n'étais pas de celles qui faisaient des étincelles. Je n'ai pas toujours fait les meilleurs choix et je reconnais ma part de responsabilité* », raconte-t-elle. Après avoir été orientée en bac pro cuisine – « *un beau métier mais un univers qui ne me correspondait pas* » –, elle a eu du mal à trouver son chemin, se sentant incomprise par les professionnels qu'elle a pu rencontrer. « *Même à l'école de la deuxième chance, ils ont dit que je n'étais pas suffisamment motivée, se souvient-elle. Aujourd'hui, j'étudie avec plaisir. Les formateurs m'ont encouragée à les solliciter à tout moment. C'est l'état d'esprit de Simplon. Surtout, je me sens entourée, c'est comme une famille.* » ■

KARIMA TAÏBI (REPORTER CITOYEN)

## Micheline Adobati, là pour faire valoir ce que de droit

**Portrait** | Cette « tiers-taisante », bienveillante au statut non reconnu, accompagne les personnes précarisées dans leurs démarches auprès des institutions, notamment judiciaires

**A** 59 ans, Micheline Adobati vit dans ce qu'elle nomme elle-même « un quartier sensible » de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Depuis plus d'une vingtaine d'années, bénévolement, elle aide des habitants de son quartier : de la paperasse administrative à l'accompagnement dans les démarches. « *On accompagne les personnes chez le juge ou chez les travailleurs sociaux. On est là, on écoute, puis, une fois sortis, on traduit avec des mots qui seront compris.* »

Egalement militante au sein du mouvement ATD Quart Monde, Micheline Adobati est ce que l'association appelle une « tiers-taisante ». Une personne sans statut officiel, qui fait l'intermédiaire entre les institutions et des personnes marginalisées ou précarisées. La voix posée et éraillée, elle précise qu'en ce qui concerne sa présence aux entretiens « *c'est au bon vouloir des institutions. On ne sait jamais si on pourra y assister ou non* ».

Aussi loin qu'elle s'en souvienne, Micheline Adobati a toujours aimé aider les autres. Mais c'est sa propre expérience de la précarité qui a amplifié cette volonté : « *On n'ose pas toujours*

*demander, on a honte. J'ai moi-même traversé pas mal de galères et, à cette époque, je ne savais plus vers qui me tourner.* » Dans la droite lignée de son engagement personnel, il y a vingt ans, accompagnée d'une amie, elle a créé une association dans son quartier. Un investissement « *naturel* » pour cette femme de cœur.

### « On n'attend rien en retour »

L'association n'existe plus aujourd'hui, mais les liens de confiance avec les voisins, eux, sont restés. Pour preuve, elle est souvent sollicitée spontanément. « *Etant donné qu'on est des voisins, on n'a pas d'étiquette. Parce que l'étiquette, c'est à double tranchant. Là, les gens se sentent en confiance : on n'attend rien en retour. On les aide, c'est tout ! Je ne suis pas là pour les juger, c'est leur histoire.* »

Les profils des personnes aidées sont très variés. Si Micheline Adobati a soutenu beaucoup de demandeurs d'asile dans leurs démarches, il n'est pas possible pour autant d'établir un profil type. Toute personne peut devenir vulnérable à un moment donné. A l'image de cette femme dont l'époux était incarcéré, qui ne savait pas comment faire une

demande de permis de visite : « *J'avais vécu moi-même cette situation. Mon expérience m'a permis de l'aider. Ce sont des petites choses qui libèrent.* »

Cette forte demande d'accompagnement au sein du quartier n'est pas toujours bien accueillie par les institutions, judiciaires notamment. « *Avant, je refusais presque systématiquement qu'une tierce personne assiste aux entretiens* », confie Anne Kiriakides, juge des enfants depuis une quinzaine d'années. A l'occasion d'une formation coorganisée par l'Ecole nationale de la magistrature et l'association ATD Quart Monde en 2014, cette magistrate est confrontée au ressenti de personnes ayant eu l'expérience de la grande pauvreté et qui ne se sentaient pas considérées dans leurs rapports avec la justice.

« *Je leur ai demandé : "Si je vous reçois dans mon bureau et que je vous dis que je suis à votre écoute, me croirez-vous ?" Elles m'ont répondu non* », raconte Anne Kiriakides dans un compte rendu rédigé par ATD Quart Monde. La dureté des réponses et leur caractère unanime l'ont poussée à remettre en question ses pratiques. « *Dorénavant, je prends d'abord un temps avec la personne. Je cherche à*

*savoir qui est le tiers qui l'accompagne, quelle importance il a dans sa vie. Je comprends que les gens aient besoin d'être rassurés et accompagnés, mais il faut aussi être vigilant. Veiller à ce que cette personne ne soit pas sous emprise, à ce que cette décision d'être accompagnée soit prise de son propre gré.* » La démarche d'Anne Kiriakides n'est pas majoritaire dans le monde judiciaire, du moins en droit de la famille : manque de temps, de moyens, mais aussi habitudes ancrées bloquent bien souvent l'accès à un accompagnement par un tiers autre qu'un avocat.

### Carence de l'Etat

Le recours à un tiers-taisant révèle par ailleurs la carence de l'Etat, qui ne parvient pas à réduire le fossé entre les institutions et les populations les plus fragilisées. Derrière cette pratique se cache un combat bien plus large : celui de « *l'accès aux droits effectifs* », rappelle Micheline. « *On connaît ce sentiment de désarroi : penser au pire, à l'extrême...* », confie la bienveillante. Aider exige un investissement sans faille et une forte disponibilité. Mais la quinquagénaire préfère retenir l'aspect positif de son engagement.

Elle évoque, joyeuse, l'histoire d'un enfant de 8 ans, d'origine kosovare, dont les parents, sans papiers, n'étaient pas en capacité de signer des documents : « *Il y a tellement de satisfaction quand on voit le sourire de cet enfant qui a pu aller à l'école après trois semaines de forcing ! Il n'arrêtait pas de me demander quand il pourrait aller à l'école. On s'est cotisés dans le quartier pour lui acheter un cartable. Le jour J, le gamin était très fier... C'est la plus belle des récompenses.* »

Alors, les tiers-taisants, des relais nécessaires ? A en croire la bienveillante, « *cet accompagnement permet à chacun de prendre ses décisions en connaissance de cause* ». Finalement, l'idée d'une reconnaissance d'un statut de tiers-taisant commence à émerger dans la société. « *On aurait plus de légitimité et de reconnaissance*, affirme Micheline. *Chaque personne qui en ressentirait le besoin pourrait être sûre d'être accompagnée.* » Une manière de réconcilier celles et ceux qui ne se sentent plus ni vus ni entendus par les institutions de la République. ■

ASSA DIARRA  
(REPORTER CITOYEN)